

## **Fin des travaux de renforcement d'un ouvrage situé au bord du lac de Joux**

**Les travaux de réfection d'un mur destiné à contenir le lac de Joux ont pris fin le 6 mai, avant que l'installation de chantier soit évacuée par hélicoptère ce 12 mai. S'ils ont conduit Romande Energie à stabiliser le lac à un niveau inférieur aux normales saisonnières, c'est surtout la sécheresse qui explique aujourd'hui qu'il soit extrêmement bas. Romande Energie ne turbinera pas les eaux du lac de Joux tant que son niveau ne sera pas sensiblement remonté sous l'effet de la pluviosité. Seules des raisons sanitaires ou d'urgence pourraient justifier de déroger à ce principe.**

*Morges, le 12 mai 2011* - Romande Energie bénéficie d'une concession octroyée en 1901 à la compagnie des Forces Motrices de Joux et Brenet dans le but d'éviter les importantes fluctuations du lac de Joux qui provoquaient alors de régulières inondations. C'est dans le cadre de cette concession qu'avaient été construits, au début du 20<sup>ème</sup> siècle, les ouvrages de génie civil qui bordent le lac ainsi que la centrale hydro-électrique de La Dernier. Depuis, cette dernière turbine les eaux du lac pour réguler son niveau et produire de l'électricité.

### **Des travaux nécessaires**

De par cette concession, Romande Energie est tenue d'entretenir les ouvrages destinés à contenir le lac en empêchant l'eau de s'engouffrer dans les principales failles qui le bordent. Les travaux qui avaient débuté le 11 avril dernier consistaient à renforcer un de ces murs situé sur la commune du Lieu. Datant de 1905, il n'était plus complètement étanche.

Pour intervenir, il convenait de stabiliser le niveau du lac entre 1002.70 m et 1002.80 m sur mer. En prévision des travaux, des turbinages ont dès lors eu lieu entre fin février et le 6 avril 2011. Le nombre d'opérations de turbinage et leur durée ont cependant été limités, le niveau étant déjà naturellement bas en raison de la sécheresse des mois de février et mars et de la quasi absence de neige à fondre. Au total, ces turbinages correspondent à un abaissement cumulé du niveau du lac de 25 cm.

En un mois, soit entre le dernier turbinage du 6 avril et la fin des travaux le 6 mai dernier, le niveau du lac est descendu naturellement de 1002.73 m à 1002.53 m, par évaporation ainsi qu'en raison de la très faible pluviosité et de la nature karstique du fond du lac, une partie de l'eau s'engouffrant dans ses fissures avant d'alimenter les sources de l'Orbe.

Les travaux, représentant un coût de l'ordre de 80'000 francs, ont pris fin le 6 mai dernier alors que le repli de l'installation de chantier a été opéré par hélicoptère dans la matinée du 12 mai.

### **Priorité : laisser le niveau du lac remonter**

Comme la plupart des lacs et cours d'eau suisses et même européens, le lac de Joux subit la période de sécheresse que nous connaissons depuis plusieurs mois. Dans ces conditions, et assurant le respect de la concession, Romande Energie ne turbinera pas ses eaux tant que son niveau ne sera pas sensiblement remonté sous l'effet de la pluviosité.

Seules des raisons sanitaires ou d'urgence pourraient justifier de déroger à ce principe. En effet, Romande Energie doit remplacer périodiquement l'eau stagnant dans les conduites forcées de la centrale de La Dernier pour éviter que sa qualité se dégrade sous l'effet de la chaleur et

engendre des risques de pollution de l'écosystème situé en aval. Ce type de changement d'eau provoque un abaissement du niveau du lac d'environ 2 mm. Par ailleurs, des turbinages pourraient être exigés par les autorités compétentes pour dissoudre des cas de pollution ou renforcer le niveau aval, comme ce fut le cas lors de la canicule de 2003. Cette centrale pourrait, enfin, être sollicitée en cas de panne d'électricité dans la région, afin de pouvoir réalimenter la clientèle.

## Contact

Karin Devalte  
Responsable de la Communication

Tél. fixe: 021 802 95 67  
Mobile: 079 386 47 67  
Courriel: [karin.devalte@romande-energie.ch](mailto:karin.devalte@romande-energie.ch)

### Le Groupe Romande Energie en bref

Répondant aux besoins en électricité de 280'000 clients directs (représentant un bassin de population de 500'000 personnes) répartis sur 319 communes dans les cantons de Vaud, du Valais, de Fribourg et de Genève, le Groupe Romande Energie figure parmi les cinq premiers distributeurs d'électricité en Suisse. Ses métiers de base sont la **production**, la **distribution** et la **commercialisation** d'électricité ainsi que la **gestion de réseaux** électriques. Les priorités du Groupe : offrir à ses clients des prestations de haute qualité et leur garantir un approvisionnement en électricité fiable, durable et compétitif; développer sa production propre en investissant essentiellement dans les nouvelles énergies renouvelables; promouvoir les solutions innovantes dans le domaine de l'efficacité énergétique.

Pour plus d'informations sur le Groupe Romande Energie, rendez-vous sur [www.romande-energie.ch](http://www.romande-energie.ch)